



Fiche de données de sécurité (FDS) ALTERION NE50 (ADI089)

Date de révision de la fiche
signalétique:

02/28/2018

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identité du produit ALTERION NE50 (ADI089)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation Prévue / Méthode d'application Voir la fiche technique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société Adisseo Canada Inc.
Adisseo Canada Inc. c/o Adisseo USA Inc.
4400 North Point Pkwy, Suite 275
Alpharetta, GA 30022

Secours

Téléphone No Carechem24 Sans frais (800) 579-7421

Service clientèle: Adisseo Canada Inc. Tel 800.387.2123 Fax 888.821.7726

2. Identification des dangers du produit

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Pas de catégories applicables.

2.2. Éléments d'étiquetage

En fonction des données de toxicité listées en section 11 & 12 le produit est étiqueté comme suit.

Pas de catégories applicables.

Prévention]:

Pas de déclarations de prévention

[Réponse]:

Pas de déclarations de réaction

[Stockage]:

Pas de déclarations de stockage

[Disposition]:

Pas de déclarations d'élimination

3. Composition / informations sur les composants

Ce produit contient les substances suivantes qui présentent un danger au sens de l'État concerné et la réglementation fédérale sur les substances dangereuses.

Ingrédient/Désignations chimiques	Poids %	GHS Classification	Remarques
Calcium carbonate Numéro CAS: 0000471-34-1	75 - 100	Non Classé	[1][2]

[1] Substance classifiée dangereuse pour la santé ou l'environnement

[3] Substance PBT ou vPvB

[2] Substance présentant une limite d'exposition sur le lieu de travail

* L'énoncé complet des phrases est indiqué dans la section 16.

Fiche de données de sécurité (FDS)

ALTERION NE50 (ADI089)



Date de révision de la fiche
signalétique:

02/28/2018

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Généralités	NOTE SPÉCIALE AU MÉDECIN: Tous les traitements devraient être basés sur les signes et symptômes de détresse observés chez le patient. Il faudrait envisager la possibilité que la surexposition à des substances autres que ce produit ait pu avoir lieu. Traiter de façon symptomatique. Aucun antidote spécifique disponible.
Inhalation	Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire ingérer. Si la personne est inconsciente, la placer en position de récupération et faire appel à un médecin.
Yeux	Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.
Peau	Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau et au savon. NE PAS utiliser de solvants ou de diluants.
Ingestion	Si la victime est consciente et alerte, donner 1-2 verres d'eau à boire. Ne rien donner par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin. Ne pas laisser la victime sans surveillance.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Résumé	Peut avoir des effets réversibles sur les yeux, comme une irritation des yeux, qui est totalement réversible à la fin de l'observation à 21 jours. Irritation des voies respiratoires peut se produire, avec des symptômes tels que la toux, l'étouffement et des difficultés respiratoires.
---------------	--

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Dans le cas d'un incendie, utiliser eau pulvérisée ou de l'eau de brouillard.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Consulter les mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Pour travailleur de premiers soins non: Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter d'inhaler la poussière. Si une grande quantité a été renversé, évacuer le personnel en ne faisant intervenir que des opérateurs entraînés munis d'équipements de sécurité. Pour le premier travailleur de l'aide: travailleurs Premiers secours seront équipés d'équipements de protection individuelle approprié (voir la section 8).

Produits de décomposition dangereux: Un incendie produira souvent une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut être dangereuse pour la santé. Ne pas respirer les fumées. Dans le cas d'un incendie, ce qui suit peut se former: monoxyde de carbone (CO) et de dioxyde de carbone (CO₂).

5.3. Conseils aux pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire NIOSH / MSHA autonome et des vêtements de protection. Refroidir les récipients exposés au feu avec de l'eau.

Contenants fermés peuvent éclater en raison de l'accumulation de la pression quand il est exposé à une chaleur extrême. En raison de la toxicité des gaz émis lors de la décomposition thermique des produits, le personnel de lutte contre l'incendie doivent être équipés d'un appareil respiratoire isolant autonome.

Fiche de données de sécurité (FDS)

ALTERION NE50 (ADI089)



Date de révision de la fiche
signalétique:

02/28/2018

Guide ERG N°

Pas de données disponibles.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Consulter les mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Pour travailleur de premiers soins non: Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter d'inhaler la poussière. Si une grande quantité a été renversé, évacuer le personnel en ne faisant intervenir que des opérateurs entraînés munis d'équipements de sécurité. Pour le premier travailleur de l'aide: travailleurs Premiers secours seront équipés d'équipements de protection individuelle approprié (voir la section 8).

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Consulter les mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Pour travailleur de premiers soins non: Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter d'inhaler la poussière. Si une grande quantité a été renversé, évacuer le personnel en ne faisant intervenir que des opérateurs entraînés munis d'équipements de sécurité. Pour le premier travailleur de l'aide: travailleurs Premiers secours seront équipés d'équipements de protection individuelle approprié (voir la section 8).

Récupérer le produit par des moyens mécaniques (balayage / aspirateur): ne génèrent pas de poussière.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Toujours se laver les mains après avoir manipulé. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Prévention des incendies: Manipuler dans des zones bien ventilées. Interdire l'accès aux personnes non autorisées. Équipements et procédures recommandés: Pour la protection individuelle, voir la section 8. Observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les réglementations de sécurité industrielle. Éviter d'inhaler la poussière. Également fournir un appareil respiratoire pour certaines tâches courtes d'un caractère exceptionnel et pour des interventions d'urgence. Dans tous les cas, de récupérer les émissions à la source. Éviter tout contact visuel avec ce mélange. Équipements et procédures interdits: Ne pas fumer, manger ou boire dans les zones où le mélange est utilisé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Manipuler les emballages prudemment pour éviter les dommages.

Conservé le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Emballage: Toujours conserver dans des emballages d'un matériau identique à celui original. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Emballage Toujours gardé dans des emballages d'un matériau identique à l'original.

Matières incompatibles: Tenir à l'écart des: acides forts, alcalis, agents oxydants forts.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas de données disponibles

Fiche de données de sécurité (FDS) ALTERION NE50 (ADI089)



Date de révision de la fiche
signalétique:

02/28/2018

8. Contrôle de l'exposition - protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Exposition

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
0000471-34-1	Calcium carbonate	OSHA	TWA 10 mg/m3 (total) TWA 5 mg/m3 (resp)
		ACGIH	Aucune limite établie
		NIOSH	TWA 10 mg/m3 (total) TWA 5 mg/m3 (resp)
		Fournisseur	Aucune limite établie

Les limites d'exposition aux poussières de nuisance sont: OSHA PEL: 15 mg/m3 (50 mppcf*) TWA, ACGIH 10 mg/m3.

8.2. Contrôles de l'exposition

Respiratoire

Lorsque des systèmes respiratoires sont nécessaires, sélectionner NIOSH / MSHA, en fonction des concentrations atmosphériques réels ou potentiels et conformément aux normes réglementaires et / ou aux recommandations industrielles. Purification de l'air (demi-masque / totalité du visage) avec cartouches / filtre homologués pour un usage contre les vapeurs organiques est recommandé.

Yeux

Lunettes de sécurité avec écrans latéraux, des lunettes ou un écran facial sont recommandées.

Peau

Contact avec la peau devra être minimisé en utilisant des gants et des bottes résistant aux produits chimiques et des vêtements de protection appropriés.

Contrôles d'ingénierie

Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

Autres pratiques de travail

Les mesures générales suivantes devraient être prises lorsque l'on travaille ou manipulation de ce matériau: 1) Ne pas conserver, utiliser, et / ou consommer des aliments, des boissons, des produits du tabac ou de cosmétiques dans les zones où ce produit est conservé. 2) Se laver les mains et le visage avant de manger, de boire, de fumer, de se maquiller ou d'aller aux toilettes. 3) Laver rapidement la peau exposée pour éliminer toute éclaboussure accidentelle constituant un contact avec ce matériau.

Fiche de données de sécurité (FDS) ALTERION NE50 (ADI089)



Date de révision de la fiche
signalétique:

02/28/2018

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Poudre ou poussières. Solide
Odeur	fermentation
Seuil olfactif	Non déterminé
pH	Not relevant
Point de fusion / point de congélation (°C)	Non mesuré
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C)	Non mesuré
Point d'éclair	Not relevant
Vitesse d'évaporation (Ether = 1)	Non mesuré
Inflammabilité (solide, gaz)	n'est pas applicable
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosion: Non mesuré Limite supérieure d'explosivité: Non mesuré
Tension de vapeur (Pa)	Not relevant
Densité de vapeur	Non mesuré
Densité	Non mesuré
Solubilité dans l'eau	Insoluble
Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log Kow)	Non mesuré
Température d'auto-inflammation (°C)	Non mesuré
Température de dégradation (°C)	Non mesuré
Viscosité (cSt)	Non mesuré
Oxidizing Properties	1.35 - 1.65
Density	> 1

9.2. Autres informations

Aucune autre information pertinente.

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de données disponibles

10.4. Conditions à éviter

Éviter: la formation de poussières, de la chaleur, l'exposition à la lumière, les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.5. Matières incompatibles

Tenir à l'écart des: acides forts, alcalis, agents oxydants forts.

Fiche de données de sécurité (FDS)

ALTERION NE50 (ADI089)



Date de révision de la fiche
signalétique:

02/28/2018

10.6. Produits de décomposition dangereux

Un incendie produira souvent une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut être dangereuse pour la santé. Ne pas respirer les fumées. Dans le cas d'un incendie, ce qui suit peut se former: monoxyde de carbone (CO) et de dioxyde de carbone (CO₂).

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Remarque : En l'absence de données LD50 pour une toxine aiguë à parcours spécifique, l'estimation ponctuelle de toxicité aiguë convertie a été utilisée dans le calcul de l'estimation de toxicité aiguë du produit.

Ingrédient	Oral DL50, mg/kg	DL50 de la peau, mg/kg	Inhalation vapeur CL50, mg/L/4hr	Inhalation poussières / brouillard CL50, mg/L/4hr	Inhalation gaz CL50, ppm
Calcium carbonate - (471-34-1)	6,450.00, Rat - Catégorie: NA	pas de données disponibles	pas de données disponibles	pas de données disponibles	pas de données disponibles

Données sur la cancérogénicité

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
0000471-34-1	Calcium carbonate	OSHA	Effet cancérogène spécifique: Non
		NTP	Connu: Non; Présumé: Non
		CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;

Classification	Catégorie	Description du danger
TOXICITÉ AIGUË - ORALE	---	Non applicable
TOXICITÉ AIGUË - CUTANÉE	---	Non applicable
TOXICITÉ AIGUË - INHALATION	---	Non applicable
Corrosion cutanée/irritation cutanée	---	Non applicable
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	---	Non applicable
SENSIBILISATION RESPIRATOIRE	---	Non applicable
SENSIBILISATION CUTANÉE	---	Non applicable
Mutagénicité sur les cellules germinales	---	Non applicable
Cancérogénicité	---	Non applicable
Toxicité pour la reproduction	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	---	Non applicable
Danger par aspiration	---	Non applicable

Fiche de données de sécurité (FDS) ALTERION NE50 (ADI089)



Date de révision de la fiche
signalétique:

02/28/2018

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Référez-vous à la Section 3 pour des données spécifiques.

Écotoxicité aquatique

Ingrédient	96 hr LC50 poisson, mg/l	48 hr EC50 crustacés, mg/l	ErC50 algues, mg/l
Calcium carbonate - (471-34-1)	56,000.00, Gambusia affinis	Non disponible	Non disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible sur la préparation même.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Non mesuré

12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Pas de données disponibles

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Les déchets et les emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations en vigueur.

14. Informations relatives au transport

	DOT (transport terrestre national)	IMO / IMDG (transport maritime)	ICAO/IATA
14.1. Numéro ONU	Non applicable	Non réglementé	Non réglementé
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Classe de danger DOT: Non applicable	IMDG: Non applicable Sous-classe: Non applicable	Classe d'aérien: Non applicable
14.4. Groupe d'emballage	Non applicable	Non applicable	Non applicable

Fiche de données de sécurité (FDS)

ALTERION NE50 (ADI089)



Date de révision de la fiche
signalétique:

02/28/2018

14.5. Dangers pour l'environnement

IMDG Polluant marin: Non;

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas d'autres informations

15. Informations réglementaires

Résumé sur les réglementations

La Section 15 ne comprend pas tous les renseignements réglementaires; seuls les règlements sélectionnés sont représentés.

Loi sur le contrôle des substances toxiques des États-Unis (TSCA)

Tous les ingrédients de ce produit sont énumérés dans la base de données du TSCA (Toxic Substance Control Act) ou alors ne sont pas requis d'être énumérés dans la base de données du TSCA.

Classification SIMDUT

Non réglementé

US EPA Échelon II Dangers

Feu : Non

Libération Soudaine de Pression: Non

Réactif: Non

Immédiat (Aigu): Non

Différée (Chronique): Non

EPCRA 311/312 Produits chimiques et quantités à signaler:

(aucun ingrédient indiqué)

EPCRA 302 Ingrédients extrêmement dangereux:

(aucun ingrédient indiqué)

EPCRA 313 Produits chimiques toxiques:

(aucun ingrédient indiqué)

Proposition 65 - Substances carcinogènes:

(aucun ingrédient indiqué)

Proposition 65 - Toxines de croissance:

(aucun ingrédient indiqué)

Proposition 65 - Toxines reproductrices femelles:

(aucun ingrédient indiqué)

Proposition 65 - Toxines reproductrices mâles:

(aucun ingrédient indiqué)

Substances "Right to Know" de l'État du New Jersey:

(aucun ingrédient indiqué)

Substances "Right to Know" de l'État de la Pennsylvanie:

(aucun ingrédient indiqué)

**Fiche de données de sécurité (FDS)
ALTERION NE50 (ADI089)**



Date de révision de la fiche
signalétique:

02/28/2018

16. Autres informations

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont basées sur des données jugées correctes. Cependant, aucune garantie ou assurance d'aucune sorte, expresse ou implicite, n'est faite en ce qui concerne les informations contenues dans ce document. Nous n'acceptons aucune responsabilité et déclinons toute obligation pour les effets nocifs qui peuvent être provoqués par l'exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se conformer à toutes les lois, règlements et ordonnances en matière de santé et de sécurité applicables.

Texte complet des phrases dont le n° figure au chapitre 3: Non applicable

Décharge: Les informations fournies dans ce document sont considérées être correctes et vérifiables. Mais, les données sont offertes pour la considération et vérification par les usagers et Adisseo Canada Inc. n'offre pas de garantie, d'assurance ou représentation concernant la véracité ou totalité des données.

Fin de la FIS PQ